

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

ENTRE:

Digiteal SA ayant son siège social rue Emile Francqui No.6, boîte 9, 1435 Mont-Saint-Guibert (Belgique) identifiés à la Banque Carrefour des Entreprises, Belgique, sous le numéro BE 0630 675 588, et approuvé en tant qu'établissement de paiement par la BNB depuis le 31 octobre 2017,

Ci-après dénommé «**Digiteal**».

ET:

Toute personne physique ou morale ayant accepté les présentes conditions générales, ci-après dénommé «l'**Utilisateur**»,

individuellement dénommé «**Partie**» et ensemble comme «**Parties**»,

ATTENDU QUE:

Digiteal fournit des services comprenant

- enregistrement et échange de documents sur Peppol (incluant la facturation électronique),
- des méthodes de paiement par lequel l'utilisateur peut effectuer des paiements électroniques,
- l'accès aux transactions bancaires en tant qu'AISP e,
- le lancement de paiements bancaires en tant que PISP,
- la Solution de Paiement "Payer avec des termes de paiement",
- la vérification d'IBAN (Verification of Payee aka VoP).

Les services sont disponibles aux Utilisateurs. L'Utilisateur peut consulter et compléter les Données mises à sa disposition.

Les Utilisateurs donnent leur accord explicite sur l'applicabilité et le contenu des présentes Conditions Générales et s'engagent à les respecter.

CECI AYANT ÉTÉ INDIQUÉ, CE QUI SUIT A ÉTÉ CONVENU:

ARTICLE 1. Définitions

Les **termes** commençant par une majuscule dans les présentes conditions générales, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel, ont les significations données ci-dessous.

«Acheteur»	désigne un Client Final qui acquiert des biens ou des services auprès d'un Vendeur sur ou via l'utilisation des Services ou d'une marketplace ;
«AISP»	désigne un fournisseur de services d'information sur les comptes au sens de la directive PSD2 ;
«API»	désigne toute interface de programmation d'application mise à la disposition du Client ou accessible par Digiteal dans le cadre ou en relation avec un Service;
«ASPSP»	désigne un prestataire de services de paiement qui fournit et gère un compte de paiement pour un Débiteur tel que défini par la directive PSD2 ;
«Authentification Forte du Client» ou «SCA»	signifie l'authentification multifactorielle sécurisée telle que décrite à l' art. 4 (30) de PSD2 ;
«Client Final»	désigne une personne physique ou morale à laquelle le Client adresse les Services ;
«Client»	désigne une personne morale qui a accepté les Conditions générales spécifiques aux Clients de Digiteal et qui invite ses Clients Finaux à utiliser les Services ;
«Codes de Connexion»	désigne à la fois l'identifiant propre à l'Utilisateur («login») et le mot de passe choisi lors de l'inscription aux Services ;
«Compte»	désigne l'inscription de l'Utilisateur liée aux Codes de Connexion ;
«Confirmation de Livraison»	signifie la confirmation de la livraison des services, produits ou marchandises par le (s) Vendeur (s) conformément aux termes de la Transaction ;
«Contrat de « Payer avec des termes de paiement » de l'Acheteur»	désigne le contrat conclu entre un Acheteur et Digiteal, définissant les conditions d'utilisation de la Solution de Paiement «Payer avec des termes de paiement» par l'Acheteur ;
«Contrat»	désigne l'ensemble des documents contraignants décrits à l' ARTICLE 3. Documents contractuels ;
«Crédit»	désigne le crédit mis à disposition par Digiteal à l'Acheteur sous la forme du Prépaiement de la Transaction au Vendeur; qui devient due pour remboursement par l'Acheteur à Digiteal après un délai de paiement différé d'un nombre de jours donné (60 jours par défaut) conformément au Contrat de «Payer avec des termes de paiement» de l'Acheteur ;
«Débiteur»	désigne l' Utilisateur qui effectue le paiement et auprès duquel les fonds sont retirés ;
«Données d'Enregistrement»	désigne les Données fournies lors de l'inscription aux Service s;
«Données Personnelles»	désigne toutes les données et informations appartenant à une personne physique au sens défini dans le RGPD. Ceci est décrit plus en détail à l' ARTICLE 2. Données ;
«Données Publiques»	désigne les données qui peuvent être consultées par le public ;
«Données»	désigne les informations, publications, fichiers, textes, sons, programmes et, en général, données de l'Utilisateur. Ceci est détaillé dans l' ARTICLE 2. Données ;
«ECommerce»	désigne une plate-forme de commerce électronique B2B regroupant des produits

	et / ou services pour acquisition par divers Acheteurs tiers ;
«Facture du Vendeur»	désigne la facture émise par l'Opérateur de la Marketplace au nom du Vendeur à l'Acheteur suite à la réception de la Confirmation de Livraison relative à une Transaction spécifique ;
«Heures Ouvrables»	désigne 09:00 à 17:00 CET/CEST chaque Jour Ouvrable ;
«Informations sur les Transactions»	désigne toutes les informations relatives aux Transactions survenant sur une Marketplace ou requises pour l'évaluation du risque de crédit des Acheteurs, y compris (sans s'y limiter): les - coordonnées des Acheteurs et du Vendeur (y compris le nom, le lieu de constitution, numéros de TVA, numéro de référence national de la société, adresses e-mail, numéros de téléphone, identification des bénéficiaires effectifs ultimes) ; - détails de compte en banque ; - flux de paiement ; - historique de paiement des Acheteurs sur la Marketplace ; - Factures; et les - Confirmations de Livraison.
«Jour Ouvrable»	désigne chaque jour de la semaine entre le lundi et le vendredi hors jours fériés belges ;
«KYC»	signifie Know Your Customer et désigne la procédure d'enregistrement au cours de laquelle l'Utilisateur est invité à fournir des informations permettant à Digiteal de mettre en œuvre la lutte contre le blanchiment d'argent (AML) ainsi que les mesures antiterroristes et antifraude ;
«Limite de Crédit»	désigne le montant total maximum de Crédit qui peut être accordé à un Acheteur donné via la Solution de Paiement «Payer avec conditions de paiement» à tout moment et en relation avec une ou plusieurs Transactions ;
«Litige de Transaction»	désigne tout différend entre un Acheteur et un Vendeur concernant une Transaction, y compris (sans s'y limiter) toute réclamation alléguée concernant la non-conformité des services, produits ou biens, ou toute réclamation présumée de remboursement, toute fraude présumée ou soupçon de fraude ;
«Logiciel»	désigne le logiciel fourni à l'Utilisateur dans le cadre et / ou en relation avec le Service ;
«Loi sur la Protection de la Vie Privée»	désigne la loi belge du 8 décembre 1992 relative à la protection des données à caractère personnel ;
«Marketplace»	désigne une plate-forme de commerce électronique B2B regroupant des produits et / ou services répertoriés par divers Vendeurs tiers sur sa plate-forme pour acquisition par divers Acheteurs tiers ;
«Opérateur de Marketplace»	désigne un Client exploitant une Marketplace ;
«Opérateur Ecommerce»	désigne un Client exploitant un ECommerce;
«Opérateur de Plateforme»	désigne un Client exploitant un ECommerce ou une Marketplace;;
«PISP»	désigne un prestataire de services d'initiation de paiement au sens de PSD2 ;
«Prépaiement»	désigne le paiement effectué par Digiteal au Vendeur, à l'Opérateur de la Marketplace et à toute autre partie à créditer dans la Transaction, s'élevant à la valeur nominale de la Facture pour une seule Transaction ;
«PSD2»	désigne la directive (UE) 2015/2366 du Parlement européen et du Conseil du 25

novembre 2015 relative aux services de paiement dans le marché intérieur, modifiant les directives 2002/65 / CE, 2009/110 / CE et 2013/36 / UE et le règlement (UE) n ° 1093/2010, et abrogeant la directive 2007/64 / CE et sa transposition en droit belge ;

«PSU»	désigne un utilisateur de services de paiement, c'est-à-dire une personne physique ou morale qui utilise un service de paiement en tant que payeur, bénéficiaire ou les deux, au sens de la directive PSD2 ;
«RGPD»	désigne le règlement général sur la protection des données décrit dans le règlement 2016/679 ;
«Service Desk»	désigne le Service Desk de Digiteal disponible sur http://support.digiteal.eu ;
«Service»	désigne les services proposés par Digiteal au Client et au Client Final ;
«Solution de Paiement «Payer avec conditions de paiement»»	désigne l'un des Services offert par Digiteal permettant (i) aux Acheteurs sur une Marketplace ou un ECommerce d'acheter avec un délai de paiement et (ii) aux Vendeurs d'être payés en avance sur base des conditions de la Transaction;
«Transaction»	désigne un contrat d'achat de biens et / ou de services conclu entre un Acheteur et un Vendeur sur la plate-forme ou via une Marketplace ou un ECommerce ;
«Utilisateur Client»	désigne un utilisateur qui utilise les Services pour le compte d'un Client ;
«Utilisateur»	désigne l'Acheteur, le Vendeur, le PSU ou le Client qui détient les codes de Connexion et utilise les Services ;
«Vendeur»	désigne un Client Final vendant des biens et / ou des services à un Acheteur sur ou via l'utilisation de la plate-forme ou d'une Marketplace d'un Client.
«VoP»	désigne le service de vérification du créancier (Verification of Payee en anglais).

LES PRÉSENTES CONDITIONS SONT D'APPLICATION :

Digiteal fournit une plateforme

- de distribution de documents électroniques par laquelle une entreprise ("l'Expéditeur") met à disposition des Données,
- de paiement par laquelle l'Utilisateur peut faire des paiements et configurer des paiements automatiques,
- de sécurisation des transactions entre acheteurs et vendeurs à travers un paiement de confiance,
- d'accès aux mouvements bancaires (AISP) et
- d'initiation de paiements bancaires (PISP).

Le Service est accessible aux Utilisateurs qui ont accepté les Conditions d'Utilisation ("l'Utilisateur"). L'Utilisateur peut consulter et ajouter aux Données mises à disposition.

Les Utilisateurs donnent leur accord explicite sur l'applicabilité et le contenu des présentes conditions d'utilisation et s'engagent à les respecter. Le Service est fourni par Digiteal SA, enregistrée sous le numéro d'entreprise 0630.675.588, dont le siège social se situe rue Emile Francqui n° 6/9, 1435 Mont-Saint-Guibert, Belgique ("Digiteal") et agréée en tant qu'établissement de paiement par la BNB depuis le 31 octobre 2017.

ARTICLE 2. Données

2.1 Les "Données" signifient toute l'information qui est générée par le biais de l'utilisation du Service ou enregistrée dans le format déterminé par Digiteal, tel que, mais sans être limité à, des bases de données, des factures, des demandes de paiements, des documents, des données administratives, des caractéristiques d'appareils, des logiciels, des représentations graphiques, des photos, des illustrations, des sons, des enregistrements de films, des messages. Ces Données sont stockées sur des serveurs dans des pays de l'Union

Européenne. L'échange des Données avec Digiteal se fait de manière sécurisée.

2.2 Toutes les Données, qu'elles soient accessibles au public ou envoyées de manière privée via les Services, relèvent de la seule responsabilité de l'Utilisateur dont elles proviennent. Cela signifie que l'Utilisateur, et non Digiteal, est seul responsable des Données qu'il a mises en ligne, téléchargées, publiées, envoyées, enregistrées ou autrement mises à disposition par l'utilisation des Services. Digiteal n'a aucun contrôle sur les Données publiées via les Services et n'en garantit pas l'exactitude, l'intégrité ou la qualité de ces Données. L'Utilisateur comprend et accepte que son utilisation des Services et des Données se fait à ses propres risques. Les réclamations ou questions concernant ces Données ne sont donc pas traitées par Digiteal, mais doivent être adressées directement aux Utilisateurs à l'origine de ces Données.

2.3 Digiteal se réserve le droit d'imposer des limitations concernant les Données, par exemple le nombre et/ou la taille des documents qui peuvent être chargés pendant une période déterminée, afin de limiter les risques d'une utilisation impropre ou excessive du Service.

2.4 Digiteal consentira tous les efforts et les soins raisonnables lors de la prestation du Service. Sauf en cas de faute grave ou délibérée, Digiteal ne peut pas être tenu pour responsable de l'endommagement, de la perte ou de la suppression des Données. En qualité d'Utilisateur, il peut à tout moment utiliser les Données.

2.5. *Spécifications des Données Personnelles*: Les données considérées comme privées sont:

(a) Le nom, prénom, numéro(s) de téléphone, adresse postale et adresse e-mail des Utilisateurs.

(b) Les données nécessaires à la réalisation de la Transaction, codées dans le code QR ou ailleurs, à savoir le numéro BIC de la banque du bénéficiaire, son nom, son numéro de compte au format IBAN, le montant et la devise de la Transaction.

(c) Les documents transmis, et notamment les factures / dépenses / invitations à payer, mais également les documents transmis par le Client à des fins de confirmation d'identité (carte d'identité, statuts, autres documents).

2.6. *Spécifications des Données Publiques*: Les données jugées publiques sont toutes les données qui ne sont pas des Données personnelles.

ARTICLE 3. Documents contractuels

3.1. Les présentes Conditions Générales d'Utilisation, ainsi que les documents intitulés

- «**Politique de Protection de la Vie Privée**» et
- potentiellement le «**Conditions Particulières pour les Clients**» et
- potentiellement un «**Contrats pour Marketplace**» ou un «**Contrats pour ECommerce**»

constituent l'intégralité des engagements existants entre les Parties (ci-après dénommés comme «le Contrat»). Le Contrat remplace et annule tout engagement oral ou écrit antérieur relatif à son objet.

3.2. Il est formellement convenu entre les Parties que toute indemnité ou renonciation de l'une des Parties, dans l'application de tout ou partie des engagements prévus au Contrat, quelles qu'en soient la fréquence et la durée, ne constitue pas une modification du Contrat, il ne sera pas non plus réputé créer un quelconque droit.

ARTICLE 4. Accès au Service

4.1 L'Utilisateur, personne physique directe ou représentant d'une personne morale, doit être âgé d'au moins 18 ans pour accéder au Service.

4.2 L'Utilisateur doit créer un Compte. Pour utiliser le Service, l'Utilisateur doit introduire ses Codes de

Connexion afin d'accéder à son Compte. Il accepte de fournir des informations exactes et complètes lorsqu'il s'enregistre pour le Service et qu'il utilise celui-ci, et il est d'accord d'adapter systématiquement ses Données d'Enregistrement pour qu'elles restent exactes et complètes. Si, malgré cette obligation, les Données d'Enregistrement n'étaient pas à jour, l'Utilisateur doit les mettre à jour dès première demande de Digiteal.

Le fait de ne pas fournir des Données d'Enregistrement exactes, actuelles et complètes peut entraîner la suspension et/ou la clôture de son Compte. L'Utilisateur accepte que Digiteal puisse enregistrer et utiliser les Données d'Enregistrement pour l'exécution du Contrat. L'Utilisateur ne peut communiquer à personne les ses Codes de Connexion. Il est exclusivement responsable du maintien de la confidentialité et de la sécurité de son Compte et de toutes les activités qui ont lieu sur ou via son Compte, et il accepte d'informer immédiatement Digiteal de toute atteinte à la sécurité de son Compte.

Si l'Utilisateur est une personne physique, il accepte que les droits sur son Compte et sur les Données prennent fin en cas de décès. Si son mandat en tant que représentant d'une personne morale est résilié pour quelque raison légale que ce soit, un autre représentant de la même personne morale peut demander que le Compte lui soit transféré.

4.3 Digiteal se réserve le droit de refuser l'accès au service pour des raisons de non conformité au KYC (AML, lutte contre le financement du terrorisme et la fraude).

4.4 Le service est accessible au travers d'une Authentification Forte des Clients.

ARTICLE 5. Utilisation du Service

5.1 Digiteal accorde à l'Utilisateur un droit temporaire, non exclusif, personnel et non cessible d'utiliser le Service. Digiteal n'est pas responsable des dommages résultant de l'utilisation incompétente du Compte de l'Utilisateur en raison du fait qu'il n'a pas suivi ces règles. L'Utilisateur est responsable de toute utilisation ou de tout abus de ce droit d'utilisation par des tiers.

5.2 L'Utilisateur n'a pas le droit de commercialiser le Service ou une quelconque partie de celui-ci. En particulier, les services d'accès aux mouvements bancaires et d'initiation de paiement ne sont disponibles que pour les propres comptes bancaires dont l'Utilisateur est le titulaire (PSU).

5.3 Il se peut que le Service ou certain(e)s de ses équipements ou parties ne soient pas disponible(s) dans toutes les langues ou tous les pays, et Digiteal ne s'engage pas à ce que le Service ou certain(e)s de ses équipements ou parties soient approprié(e)(s) ou disponible(s) à un endroit déterminé. Dans la mesure où l'Utilisateur choisit d'accéder au Service et d'utiliser celui-ci, il le fait de sa propre initiative et il est responsable du respect de la législation en vigueur.

5.4 L'utilisation du Service requiert l'utilisation d'appareils compatibles, l'accès à Internet et un logiciel déterminé (pour lequel une indemnité peut être d'application), des mises à jour périodiques sont exigées et le fonctionnement de ces facteurs peut influencer l'utilisation du Service. Une connexion rapide à Internet est fortement recommandée pour l'utilisation du Service. La version la plus récente du logiciel requis est recommandée pour avoir accès au Service et celle-ci peut être exigée pour certain(e)s transactions ou équipements. L'Utilisateur accepte avoir l'entière responsabilité de répondre à ces exigences, lesquelles peuvent être modifiées à des moments déterminés. Dès que l'Utilisateur remarque ou qu'il devrait raisonnablement remarquer que l'appareillage ou le logiciel qu'il utilise n'est pas approprié pour se connecter au Service, ne fonctionne pas correctement, entrave ou perturbe l'utilisation ou le fonctionnement du Service ou du réseau, l'Utilisateur doit arrêter d'utiliser cet appareillage.

5.5 Digiteal a le droit de modifier ou arrêter le Service (ou des parties de celui-ci), que ce soit à titre temporaire ou permanent. Dans ce cas, Digiteal enverra un e-mail à l'adresse e-mail qui est liée au Compte, afin d'en informer l'Utilisateur. Il relève de la responsabilité de l'Utilisateur de vérifier si de tels changements sont signalés à son adresse e-mail.

5.6 L'Utilisateur accepte d'utiliser le Service exclusivement aux fins autorisées sur la base du présent Contrat et de la législation et la réglementation en vigueur ou de la pratique généralement admise. Digiteal peut donner à

L'Utilisateur des instructions concernant l'utilisation du Service pour des raisons notamment opérationnelles, de qualité et de sécurité. L'Utilisateur s'engage à suivre ces instructions.

5.7 L'Utilisateur accepte de ne PAS utiliser le Service :

- (a) pour charger, télécharger, publier, envoyer par courriel, transmettre, enregistrer ou rendre accessible de toute autre manière des Données illégales, intimidant, menaçant, nuisible, délictuel, diffamatoire, humiliant, offensant, violent, obscène ou vulgaire, ou qui porte atteinte à la vie privée d'autrui, est haineux, raciste ou offensant d'un point de vue ethnique ou autrement répréhensible ;
- (b) pour prétendre être une personne ou une entité que l'Utilisateur n'est pas. Digiteal se réserve le droit de refuser ou de bloquer un Compte si celle-ci pourrait être considérée comme une présentation inexacte de son identité ou implique l'utilisation impropre du nom ou de l'identité d'une autre personne ;
- (c) pour déployer des activités qui portent atteinte aux droits d'auteur ou d'autres droits de propriété intellectuelle (y compris le chargement des Données que l'Utilisateur n'a pas le droit de charger)
- (d) pour charger, publier, envoyer par courriel, transmettre, sauvegarder ou rendre accessible de toute autre manière du matériel qui comporte des virus ou d'autres codes, fichiers ou programmes informatiques qui sont conçus pour nuire, entraver ou limiter le fonctionnement normal du Service (ou d'une partie de celui-ci) ou d'autres logiciels ou matériels informatiques ;
- (e) pour entraver ou perturber le Service ou les serveurs ou réseaux liés au Service, ou la politique, les exigences ou prescriptions des réseaux liés au Service (y compris l'accès illégal éventuel, l'utilisation illégale ou la consultation illégale des données ou du trafic sur le Service) ;
- (f) pour planifier ou développer des activités illégales ;
- (g) pour récolter et sauvegarder des informations personnelles d'autres utilisateurs du Service en vue de les utiliser dans le cadre d'une des activités interdites précitées.

5.8 Si l'utilisation du Service ou un autre comportement (volontaire ou involontaire) met en danger le Service ou d'autres systèmes, Digiteal a le droit de prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger le Service et les systèmes de Digiteal, notamment la suspension éventuelle de l'accès au Service. Si l'Utilisateur commet une infraction grave et/ou répétée aux obligations reprises dans le Contrat, Digiteal peut suspendre l'octroi du Service par une simple notification écrite jusqu'à ce que l'Utilisateur respecte toutes les obligations ou bien mettre fin à l'octroi du Service automatiquement, de plein droit et sans mise en demeure préalable, sans préavis ni indemnité. Les transactions en cours au moment de la fin de l'octroi du service seront exécutées dans les conditions décrites dans l'[ARTICLE 8. Description des Services](#).

ARTICLE 6. Responsabilité

6.1 Digiteal ne peut pas garantir que Digiteal soit adapté aux besoins et souhaits propres de l'Utilisateur, en particulier à son système informatique et de télécommunication. Digiteal n'assume qu'une obligation de moyen strictement limitée à la fourniture des Services.

6.2 Le Service est offert dans l'état dans lequel il se trouve. Digiteal ne peut notamment donner aucune garantie que le Service sera toujours accessible ni qu'il n'y aura pas d'interruptions ou d'erreurs dans le Service ou sa prestation.

6.3 Digiteal prendra toutes les mesures raisonnables pour s'assurer que le Service sera exempt de perte, corruption, attaques, virus, immixtion, piratage ou autres atteintes à la sécurité et Digiteal n'accepte aucune responsabilité à ce sujet.

6.4 L'Utilisateur assume lui-même la responsabilité de l'appareillage et du logiciel nécessaires pour s'affilier au Service et de la configuration de cet appareillage et de ce logiciel. Les adaptations de la configuration de

l'appareillage et/ou du logiciel sont toujours effectuées aux risques de l'Utilisateur.

6.5 Sauf en cas de faute grave ou délibérée, Digiteal rejette toute responsabilité découlant du Service, p. ex. de la fourniture du Service, de l'utilisation du Service ou de l'impossibilité d'utiliser le Service, de modifications au Service ou d'arrêt temporaire ou permanent du Service ou de parties de celui-ci.

6.6 La responsabilité de Digiteal et des entreprises qui y sont liées est dans tous les cas limitée à la réparation du dommage prévisible, direct et personnel subi par l'Utilisateur, à l'exclusion de, mais non limité à, tout dommage indirect ou immatériel tel qu'une perte professionnelle, une perte de revenu ou de bénéfice, une perte ou un endommagement des données et des frais supplémentaires.

6.7 L'Utilisateur préserve Digiteal et les entreprises qui y sont liées de tout(e) dommage, perte, frais, action ou dépense découlant de l'usage impropre du Service par l'Utilisateur ou d'autres et/ou de la méconnaissance des conditions de ce Contrat ou des droits de tiers.

6.8 Les plaintes peuvent être introduites auprès du Service Desk ou en adressant un e-mail à support@digiteal.eu.

ARTICLE 7. Consentement du PSU

7.1 Digiteal demande l'accord du PSU si et quand cela est obligatoire en vertu de la PSD2. Ce consentement est d'une part pour l'exécution du service d'accès au compte et d'initiation de paiement et d'autre part pour le partage des informations d'accès aux comptes avec des tiers. Chaque consentement est libellé de telle manière qu'il est spécifique au PSU, au compte bancaire, au paiement ou éventuellement à une liste de comptes bancaires et de paiements et enfin au tiers si cela est applicable. Digiteal peut également demander l'accord du PSU ou demander au PSU de réaffirmer son accord préalable, dans les cas où Digiteal n'est pas tenue de le faire. A ces fins, Digiteal demande au PSU et au Client de prendre une mesure positive en cochant une case ou en cliquant sur un bouton comme prévu sur la page ou l'écran du Service concerné. Ce bouton portera les mentions "J'accepte", "Je consens", "Confirmer", "Suivant", "Continuer", "Soumettre" ou une expression équivalente. En cochant cette case ou en cliquant sur ce bouton, le PSU ou le Client est considéré comme consentant à la transaction concernée ou réaffirmant son consentement précédemment donné, selon le cas.

7.2 Dans les cas où un PSU est autorisé à retirer un consentement donné précédemment, Digiteal peut utiliser des techniques similaires à celles mentionnées dans la section 5.1 ci-dessus pour demander et enregistrer le retrait par le PSU d'un consentement donné précédemment. La case à cocher ou le bouton est alors étiqueté "Je retire mon consentement", "Je ne suis pas d'accord", "Annuler" ou une expression équivalente. En cochant cette case ou en cliquant sur ce bouton, le PSU est réputé avoir retiré son consentement pour la transaction en question.

7.3 Dans le cadre du service, le Client peut être autorisé à ajouter ou à supprimer des comptes bancaires et des PSU. En cas d'ajout, Digiteal est tenu de demander au PSU de fournir ou de réaffirmer son consentement concernant la fourniture des informations de ces comptes bancaires au Client.

7.4 Dans la mesure où la loi le permet, Digiteal peut utiliser toute information de logging ou autre information disponible (y compris, sans limitation, les données transactionnelles telles que enregistrées dans ses systèmes utilisés pour le Service) comme preuve concluante de ce consentement du PSU ou du retrait du consentement du PSU, sauf preuve contraire fournie par le PSU.

ARTICLE 8. Description des Services

8.1 Service de paiement

8.1.1 Paiement : Digiteal propose différents modes de paiement en ligne et en magasin. En ligne, il s'agit notamment du prélèvement automatique, du paiement par carte bancaire ou via un portefeuille électronique. En magasin, il s'agit notamment du paiement par carte bancaire ou via un portefeuille électronique.

8.1.2 Digiteal peut bloquer une opération spécifique ou l'instrument de paiement sur la base de considérations de sécurité.

8.1.3 Si l'Utilisateur constate qu'un paiement suspecté frauduleux a été réalisé à partir de son Compte, des anomalies, des tentatives d'ingénierie sociales ou d'autres incidents suspects, Digiteal invite l'Utilisateur à contacter le Service Desk. Digiteal répondra dans les plus brefs délais. De même, si Digiteal devait constater des opérations suspectes sur son Compte ou être au courant de tentatives d'hameçonnage ("phishing") Digiteal en avertira également l'Utilisateur par email. Cependant, Digiteal ne demandera jamais à l'Utilisateur ses Codes de Connexion dans un email ou une conversation téléphonique. Digiteal invite donc l'Utilisateur à la prudence pour toujours conserver privés ces Codes de Connexion et de ne les communiquer à personne.

8.1.4 En tant qu'établissement de paiement Digiteal est soumis au Règlement de la BNB du 21 novembre 2017 publié au Moniteur Belge le 10 décembre 2017 en exécution de la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces.

8.2. Service d'accès aux mouvements bancaires (AIS)

Lorsque Digiteal fournit des services d'accès aux mouvements bancaires au PSU agissant en tant que bénéficiaire ou Débiteur, il fournira les informations suivantes au PSU, sous réserve que l'ASPSP concerné les mette à la disposition de Digiteal:

- une référence permettant l'identification de la transaction et de la contrepartie
- toute information transférée avec le paiement telle que le montant, la communication, la devise et la date valeur.

8.3. Service d'initiation de paiement (PIS)

Lorsque Digiteal fournit le service d'initiation de paiement, il le fait pour le PSU une fois qu'il a dûment collecté le consentement du PSU. La manière de transmettre cette initiation à l'ASPSP dépend de l'ASPSP et doit inclure l'Authentification Forte du Client par l'ASPSP.

Lorsque Digiteal fournit des services d'initiation de paiement au PSU agissant en tant que Débiteur, Digiteal fournira les informations suivantes au PSU, sous réserve que l'ASPSP concernée les mette à la disposition de Digiteal :

- une référence pour chaque opération de paiement et, le cas échéant, des informations relatives au Crédeur ;
- le montant du paiement dans la devise dans laquelle le compte du Débiteur est débité ;
- le cas échéant, le taux de change utilisé dans l'opération de paiement et le montant du paiement après cette conversion monétaire ;
- la date de valeur du débit ou la date de réception de l'ordre de paiement.

Pour les services AIS et PIS, l'Utilisateur choisit explicitement s'il souhaite donner ces accès à Digiteal. Une Authentification Forte du Client est nécessaire pour permettre de poser ce choix, pour obtenir ces données et pour initier des paiements en toute sécurité. Par ailleurs, pour permettre d'utiliser ces services d'accès aux informations des comptes et d'initiation de paiement, un consentement explicite sera demandé au PSU par l'institution financière où sont logés vos comptes. La demande de consentement mentionne toujours le service à autoriser, la raison de la demande ainsi que la période pour laquelle le consentement est demandé. L'initiation du paiement est exécutée directement avec une confirmation présentée à l'Utilisateur. La consultation de l'historique des transactions bancaires est soit directe pour un besoin ponctuel soit elle est active pour maximum 180 jours. Pour couvrir les risques professionnels liés aux services d'accès aux informations des comptes et d'initiation de paiement, Digiteal a souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de CNA. Cette assurance couvre des dommages allant jusqu'à 2.000.000 € conformément à la *Directive (UE) 2015/2366* du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 concernant les services de paiement dans le marché intérieur, Titre II, Chap.1, Sect.1, Art.5, §2 et 3 et *Le Code*

de Droit Économique (CDE), titre 3 « Services de Paiement » du Livre VII.

8.4. Service d'envoi et de réception des factures par PEPPOL

PEPPOL est un standard européen utilisé pour transférer électroniquement les documents intervenant dans le processus d'achat, y compris, mais sans s'y limiter, les demandes de catalogue de produits, les commandes et la facturation. En tant que fournisseur de services agréé PEPPOL, Digiteal fournit un service d'envoi et de réception de factures et de notes de crédit via PEPPOL. Lorsque l'Utilisateur choisit de recevoir toutes ses factures dans Digiteal, Digiteal l'enregistre dans l'annuaire PEPPOL. Les identifiants utilisés sont le numéro de registre national pour les particuliers et le numéro d'entreprise (+ numéro de TVA) pour les entreprises. Les IBANs sont également utilisés comme identifiants dans l'annuaire PEPPOL pour les particuliers et les entreprises. Aucune information à caractère personnel n'est liée à ces enregistrements.

8.5 Paiement pour Marketplace B2B

8.5.1 Digiteal fournit un service qui accorde des conditions de paiement aux Acheteurs représentant des personnes morales. Lorsque ce service est utilisé, Digiteal procède au paiement du Vendeur et de tout autre tiers dans la Transaction dès que la fourniture du service ou des marchandises a été confirmée. Par Transaction, un Contrat de «Payer avec des termes de paiement» de l'Acheteur doit être conclu afin d'accéder au Crédit.

Obligation de remboursement en cas de Litige de Transaction

8.5.2 Le Vendeur reconnaît et accepte qu'en cas de Litige de Transaction entre lui-même et un Acheteur, il sera automatiquement obligé de rembourser à Digiteal le montant du Prépaiement.

8.5.3 Tous les frais encourus par Digiteal en relation avec la demande de remboursement seront remboursés par le Vendeur à Digiteal. Le cas échéant, Digiteal sera autorisé à compenser ces coûts avec les sommes dues au Client (y compris les paiements futurs liés à d'autres Transactions).

Assistance en cas de non-paiement de Digiteal par l'Acheteur

8.5.4 Dans le cas où l'Acheteur ne rembourse pas le Crédit à Digiteal à son échéance, le Vendeur assiste Digiteal le cas échéant dans les efforts de recouvrement de créances à l'encontre de l'Acheteur.

8.5.5 En cas de non-paiement par l'Acheteur, le Vendeur cédera la facture émise en relation avec une Transaction spécifique à Digiteal sur instruction de Digiteal.

8.5.6 Pour toute Transaction, l'utilisation de la Solution de Paiement «Payer avec conditions de paiement» et le Prépaiement associé au Vendeur sont conditionnés au respect des conditions suivantes:

- l'Acheteur a accepté d'utiliser la solution de paiement «Payer avec conditions de paiement» pour la Transaction concernée et signé tous les documents nécessaires à cet effet;
- l'Acheteur et le Vendeur ont un Compte Digiteal actif;
- la Facture du Vendeur invite l'Acheteur à payer dans les 30/60 jours après la Transaction sur le compte bancaire suivant: BIC: GKCCBEBB, IBAN: BE61 0689 3809 5717, Agence: Belfius Nationale 4 - Brabant Wallon, Chaussée de Namur 46, 1457 Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin, Belgium; et
- une Confirmation de Livraison dûment signée et une Facture prouvant la fourniture des services ou des biens conformément aux termes de la Transaction ont été fournies à Digiteal ;
- le prix total de la Transaction ne dépasse pas EUR 50.000 ;
- le(s) Vendeur(s) n'est/sont pas affilié(s) à l'Acheteur au sens de l'article 1:20 du Code des Sociétés et Associations (tel que modifié de temps à autre) ;
- Digiteal considère que :
 - l'Acheteur est éligible pour utiliser la solution de paiement "Pay with payment terms" comme méthode de paiement ; et
 - le cas échéant, il y a suffisamment de capacité sous la Limite de Crédit disponible de l'Acheteur pour que la solution de paiement "Pay with payment terms" soit utilisée comme méthode de paiement pour le Prépaiement.

8.5.7 Le Vendeur reconnaît et accepte que le Prépaiement sera égal au montant de la valeur nominale de la Facture après déduction de la commission de la Marketplace. Le Vendeur charge irrévocablement Digiteal de payer la commission de la Marketplace à l'Opérateur de Marketplace en son nom. Le présent Contrat s'applique à l'exécution de ce paiement.

Le Vendeur reconnaît et accepte que le Prépaiement soit considéré comme un paiement complet du montant dû par l'Acheteur en vertu de la Facture du Vendeur.

Le Vendeur transfère immédiatement et sans délai sur le compte bancaire de Digiteal les fonds qu'il reçoit sur son propre compte bancaire de la part de l'Acheteur pour les Transactions pour lesquelles la solution de paiement "Pay with payment terms" est utilisée.

8.5.8 Le Vendeur accorde par la présente à Digiteal l'accès à toutes les Informations sur les Transactions nécessaires à Digiteal pour évaluer l'éligibilité de l'Acheteur et du Vendeur pour l'utilisation de la solution de paiement "Pay with payment terms" et sa gestion ultérieure. Le Vendeur autorise par la présente l'Opérateur de Marketplace à fournir de telles Informations de Transaction à Digiteal sur demande de Digiteal.

Le Vendeur autorise également Digiteal et l'Opérateur de Marketplace à transférer et à fournir les Informations de Transaction nécessaires à la gestion du Crédit à tout tiers ayant un intérêt formel dans l'acquisition de tout ou partie des créances de Digiteal et/ou de tout droit ou obligation de Digiteal en vertu du présent Contrat.

ARTICLE 9. Frais

9.1 Les coûts des différents Services sont disponibles sur <https://www.digiteal.eu/fr/tarifs>

9.2 Si la facture n'est pas payée à l'échéance, sauf en cas de contestation de bonne foi, Digiteal a droit, de plein droit et sans mise en demeure préalable, au paiement d'un intérêt au taux directeur majoré de sept points de pourcentage et arrondi au demi-point de pourcentage le plus proche, et ce à partir du jour suivant l'expiration de ce délai. Le taux d'intérêt directeur est le taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne pour son opération principale de refinancement la plus récente, tel que défini par la loi du 2 août 2002.

Si l'Utilisateur reste à défaut de payer malgré l'envoi d'un rappel, Digiteal est également en droit, sans préjudice de son droit au remboursement des frais judiciaires conformément aux dispositions du Code judiciaire, de réclamer à l'Utilisateur une indemnité forfaitaire de 10%, avec un minimum de 50 €, conformément à la loi du 2 août 2002 sur la lutte contre les retards de paiement en matière commerciale.

9.3 Digiteal ne facturera aucune commission ni aucun frais à l'Acheteur ou au Vendeur pour l'utilisation de la Solution de Paiement «Payer avec conditions de paiement».

ARTICLE 10. Droits de propriété intellectuelle

10.1 L'Utilisateur reconnaît et accepte que Digiteal et/ou ses concessionnaires sont propriétaires de tous les droits légaux, titres et intérêts dans et à l'égard du Service, en ce compris, mais non limité, les représentations graphiques, l'interface utilisateur, les scripts et le logiciel qui sont utilisés pour la mise en œuvre du Service et du Logiciel, y compris tous les droits de propriété intellectuelle qui y existent, enregistrés ou non, et quel que soit l'endroit où ils se trouvent dans le monde. L'Utilisateur accepte également que le Service (y compris le logiciel, ou une partie de celui-ci) comporte des informations propres à l'entreprise et confidentielles qui sont protégées par les lois en vigueur en matière de propriété intellectuelle et les autres lois, y compris, mais non limitées à ce domaine, en matière de droits d'auteur. L'Utilisateur accepte de ne pas utiliser ces informations ou matières protégées de quelque façon que ce soit autrement que pour l'utilisation du Service dans le respect du présent Contrat. Il n'est pas permis de reproduire des parties du Service sous quelque forme que ce soit et avec quelques moyens que ce soit, sauf dans la mesure où les présentes dispositions le permettent expressément.

10.2 Digiteal octroie à l'Utilisateur une licence personnelle, non-exclusive, non-cessible, limitée pour l'utilisation du Logiciel comme celui qui lui est fourni par Digiteal en tant que partie du Service et conformément au présent Contrat ; à condition que l'Utilisateur ne copie, modifie, loue, prête, distribue pas le code source, n'en crée pas de travail dérivé, ne le développe pas avec effet rétroactif, ne le décompile ou n'essaie pas de le découvrir d'une autre manière (sauf si la loi le permet ou l'exige expressément), ne vende pas de droits dans le Logiciel, ni en donne en location-financement, en sous-licence, ni cède, octroie un droit de sûreté sur celui-ci ou le cède d'une autre manière (ni permette à d'autres de le faire) et que l'Utilisateur n'exploite pas le Service de quelque

manière non autorisée que ce soit, en ce compris, mais non limité, en dépassant ou en surchargeant la capacité du réseau. Sauf pour l'utilisation du Service comme autorisé dans le Contrat, l'utilisation du Service ou de parties du logiciel est strictement interdite et constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle d'autrui.

10.3 Si l'Utilisateur pense que l'utilisation du Service implique une atteinte aux droits d'auteur, il doit en informer le Service Desk.

10.4 Digiteal peut, à son gré, suspendre et/ou arrêter les Comptes d'Utilisateurs qui commettent des infractions récurrentes.

ARTICLE 11. Cessation du Service

11.1 Le contrat est conclu pour une durée indéterminée.

11.2 L'Utilisateur peut à tout moment mettre fin à l'utilisation du Service. Sa désinscription sera immédiate.

11.3 Digiteal peut à tout moment mettre fin au Service, par l'envoi d'un email moyennant un délai de préavis d'un mois.

11.4 Digiteal peut, dans certaines circonstances, à tout moment et sans notification préalable ni indemnité, mettre fin ou suspendre le Service à la suite, notamment, de :

- (a) infractions au présent Contrat ou autre politique ou directives auxquelles le Contrat fait référence et/ou qui sont d'application au Service ;
- (b) une demande et/ou un ordre d'une instance légale ou judiciaire ;
- (c) si la fourniture du Service est ou peut devenir illicite ;
- (d) questions ou problèmes techniques ou de sécurité imprévus ;
- (e) si l'Utilisateur participe à des activités frauduleuses ou illégales.

11.5 De plus, Digiteal peut clôturer un Compte après une notification préalable par courriel à l'adresse liée à ce Compte en cas de cessation générale ou de modification substantielle du Service ou d'une partie de celui-ci. Digiteal n'assumera aucun dédommagement à l'égard de l'Utilisateur ou à l'égard de tiers, résultant ou découlant d'une telle cessation ou suspension de son Compte et/ou accès au Service.

11.6 Après la cessation de son Compte, l'Utilisateur n'aura plus accès au Service et à toutes les parties de celui-ci, en ce compris, mais non limité, à son Compte et ses Données. En outre, au bout d'un laps de temps déterminé, Digiteal supprimera une partie ou la totalité des Données sauvegardées sur ou faisant partie de son Compte. Les parties distinctes du Service, que l'Utilisateur a éventuellement utilisées sur la base de contrats de licence de logiciel séparés, seront également arrêtées conformément à ces contrats de licence.

ARTICLE 12. Vie privée

L'utilisation des services de Digiteal implique le traitement de données, qui pourraient inclure des données personnelles. Dans ce cas, Digiteal traite les données personnelles conformément à la législation GDPR et aux dispositions de la politique générale de confidentialité de Digiteal, décrite dans le document suivant " Politique de Protection de la Vie Privée", accessible lors de la création du Compte, via le site www.digiteal.eu et via la plateforme web-app.digiteal.eu.

ARTICLE 13. Interruptions de Digiteal

13.1 Digiteal se réserve le droit de suspendre le Service pour des raisons de maintenance ou pour apporter des modifications ou des améliorations au Logiciel. Digiteal en informera l'Utilisateur au préalable dans la mesure du possible. Il peut toutefois arriver que des interruptions surviennent sans que l'Utilisateur ait pu être informé, en cas d'incident technique ou en cas de force majeure, en ce compris, et de manière non limitative, des grèves

ou tout autre évènement sur lequel Digiteal n'a pas d'emprise, ou en cas d'extrême urgence.

ARTICLE 14. Autres dispositions

14.1 Digiteal peut à tout moment ajouter et activer de nouveaux Services à la demande explicite de l'Utilisateur et les faire payer.

14.2 Digiteal peut à tout moment modifier ce Contrat et adapter les spécifications ou propriétés techniques du Service en fonction des impératifs techniques, opérationnels, juridiques ou économiques. Si une telle modification influence fortement l'utilisation du Service, l'Utilisateur peut toujours mettre fin à l'utilisation du Service. L'Utilisateur est censé avoir accepté les modifications et ajouts s'il continue à utiliser le Service.

14.3 La nullité d'une ou plusieurs dispositions de ce Contrat ne porte pas atteinte à la validité des autres dispositions et la disposition nulle sera remplacée par une disposition qui se rapproche le plus possible de l'intention visée par la disposition nulle.

14.4 Aucune disposition du présent Contrat ne sera interprétée comme une cession au profit de l'Utilisateur d'un droit, titre ou licence quelconque.

14.5 Les Données ou le Logiciel peuvent comporter des données émanant de tiers et/ou des hyperliens vers d'autres sites web. Dans la mesure où Digiteal est dans l'impossibilité de contrôler ces sites web et/ou ces données émanant de tiers, l'Utilisateur reconnaît et accepte que Digiteal n'est pas responsable de l'accessibilité à ces sites web, ne confirme ni ne garantit l'exactitude de ces sites web, et ne soit pas non plus responsable des données, d'annonces, de produits ou de matériel accessibles sur ou via ces sites web. L'Utilisateur reconnaît également et accepte que Digiteal n'est en aucune manière responsable du dommage que l'Utilisateur a subi ou estime avoir subi, que ce soit directement ou indirectement, à la suite de son utilisation de ces sites web.

14.6 Digiteal peut faire parvenir une notification concernant le Service à l'Utilisateur, en ce compris les changements aux présentes conditions, par courriel à l'adresse e-mail de son Compte, par courrier ordinaire ou en la postant sur le site web de Digiteal.

14.7 Si Digiteal n'exerce pas un droit qu'il puise dans le présent Contrat, cela ne peut pas être interprété comme une renonciation à ce droit ou à d'autres droits. L'Utilisateur accepte que, sauf disposition contraire expresse dans le présent Contrat, des tiers ne puissent pas puiser de droits dans le présent Contrat.

14.8 Le Contrat est régi par le droit belge, à l'exclusion de toute autre législation.

Pour l'exécution du Contrat, les Parties doivent respectivement faire éléction de domicile à leurs sièges sociaux tels qu'indiqués dans les Données d'Enregistrement. Toute modification du siège social ou de l'adresse de l'une des Parties ne sera opposable à l'autre Partie que huit (8) jours calendrier après avoir été dûment notifiée.

14.9. Afin de trouver conjointement une solution à tout litige survenant dans le cadre de l'exécution du Contrat, les Parties conviennent de se réunir dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec accusé de réception telle que notifiée par l'une des deux Parties.

14.10. Si à l'issue d'un nouveau délai de quinze jours, les parties ne parviennent pas à trouver un accord, le litige sera alors soumis aux tribunaux du Brabant Wallon, situés à Nivelles.

14.11 Sauf convention contraire, la signature (éventuellement électronique) du Contrat par l'Utilisateur liera l'Utilisateur et Digiteal à compter du moment où l'Utilisateur aura coché la case référant à la lecture et à l'acceptation effective du Contrat.